

# ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

**Responsable : Daniel BIANCHET (IA-IPR ANGLAIS) et Bernadette LUYER-TANET (professeur d'anglais, coordonnatrice de l'épreuve)**

## Définition de l'épreuve

Deuxième épreuve d'admission : épreuve orale de langue vivante étrangère sans programme. L'épreuve s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes dans la langue choisie par le candidat. Cette épreuve débute par une présentation orale dans la langue des grandes lignes du texte, d'une durée de cinq minutes. Le candidat doit ensuite lire à haute voix quelques lignes du texte choisies par le jury. Cette lecture est suivie d'un entretien dans la langue avec le jury, qui permet au candidat de faire la preuve de sa compétence d'interaction orale. L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRLV), correspondant à un utilisateur dit « indépendant ».

Les candidats doivent indiquer au moment de leur inscription la langue étrangère choisie parmi les six langues suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais.

## Durée de l'épreuve :

- préparation : 30 minutes ;
- épreuve : 20 minutes incluant les 5 minutes de présentation orale.

## Coefficient :1

La note 0 à l'épreuve orale de langue vivante étrangère sans programme est éliminatoire.

## Programme de l'épreuve :

L'épreuve orale de langue vivante étrangère ne comporte pas de programme.

## Objectifs et modalités d'évaluation de l'épreuve :

L'épreuve se fonde sur un texte situé au niveau B2 du CECRL (article sur des questions contemporaines, texte actuel en prose).

Elle doit permettre de vérifier chez le candidat :

- l'aptitude à comprendre un texte et en dégager les grandes lignes ;
- l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
- l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

L'évaluation prend particulièrement en compte la fluidité de l'expression et la qualité, notamment phonologique, de la langue.

### **Eléments de cadrage :**

Le texte proposé par le jury, d'une vingtaine de lignes (soit autour de 2000 signes), présente une richesse suffisante à l'exploitation attendue.

Il peut s'agir d'un extrait de roman, de nouvelle, d'article de journal, éventuellement de texte documentaire pour la jeunesse, etc... et présenter un récit, un dialogue, une documentation, une argumentation sur une question donnée. La source est précisée sur le sujet, de même que la date de parution du texte.

Le candidat doit en présenter les grandes lignes en cinq minutes environ, en explicitant le type de texte, la situation, les informations, les questions et les arguments. Il présente, le cas échéant, les alternatives d'interprétation.

L'indication du passage à lire à haute voix est donnée au candidat à la fin de la présentation orale.

L'entretien prend appui, dans un premier temps, sur la présentation orale. Il peut, par exemple, être demandé au candidat d'expliquer tel ou tel aspect de sa présentation, de justifier ce qu'il a retenu comme élément essentiel du texte, sans pour autant qu'il lui soit demandé de procéder à un commentaire de texte.

L'entretien s'élargit ensuite au thème abordé par le texte et éventuellement à la vie de classe, le candidat pouvant être amené à s'exprimer sur la présentation en classe d'un fait culturel qui serait évoqué dans le texte.

Cet entretien vise à évaluer la compréhension précise d'un texte écrit et la capacité à dialoguer dans la langue concernée, c'est-à-dire à saisir les questions du jury et à y répondre, à développer une argumentation en s'exprimant clairement, avec aisance, dans une langue fluide et de qualité.

Si la présentation orale du texte par le candidat est inférieure aux cinq minutes prévues, le temps non utilisé sera employé par la commission d'interrogation pour approfondir la phase d'entretien suivante, dans la limite de la durée maximale de l'épreuve (20 minutes).

### **Remarques et conseils généraux à l'attention des futurs candidats.**

Les divers membres du jury ont été surpris par la large hétérogénéité du niveau de maîtrise de la langue choisie par les candidats cette année, essentiellement dans le cadre de l'épreuve facultative. Si des langues comme l'italien, le portugais ou l'espagnol ont souvent fait l'objet d'un choix positif – certaines prestations dans ces langues ont été tout à fait remarquables – d'autres comme l'anglais semblent avoir été choisies par défaut par des candidats parfois extrêmement fragiles n'ayant pas dépassé leur niveau de Terminale, voire de Troisième. Ceux-là étaient parfois loin d'avoir atteint le niveau B2 du CECRL auquel se situaient les exigences du concours. Ils ont rencontré de réelles difficultés de compréhension des textes proposés et des questions posées par les membres du jury, mais aussi d'expression orale en continu ou en interaction. A l'inverse, les meilleurs candidats ont su faire preuve d'une belle

aisance linguistique et cette année encore la note maximale a pu être attribuée à plusieurs reprises.

Les difficultés repérées cette année encore sur le plan linguistique (lexique, syntaxe, phonologie, contenus culturels) ont fortement réduit le niveau des compétences des candidats. C'est au cours de la troisième partie de l'épreuve, lors de l'échange avec les membres du jury, que ces difficultés sont le plus clairement ressorties.

La présentation en continu du document (première partie de l'épreuve d'une durée de cinq minutes) a le plus souvent permis aux candidats de faire la preuve de leurs bonnes capacités de compréhension globale d'un document écrit en langue étrangère, qu'il soit de type journalistique ou littéraire. La compréhension fine et détaillée a souvent échappé aux candidats les plus fragiles.

Les membres du jury ont remarqué que les présentations de cette année étaient souvent plus riches et mieux structurées que celles des années précédentes, preuve qu'une bonne préparation à l'épreuve permet de mieux aborder les documents proposés à l'étude en évitant les analyses linéaires ou paraphrasées.

Les membres du jury tiennent à rappeler aux futurs candidats que même si cette partie fait l'objet d'une préparation préalable de 30 minutes, la présentation du document ne doit pas être lue, mais énoncée librement, en prenant en compte la présence du jury qu'il convient de regarder.

La lecture des quelques lignes proposées par les jurys a de nouveau trop souvent montré que de nombreux candidats avaient des difficultés à respecter les groupes de souffle et unités de sens, donnant parfois l'impression de découvrir le texte lors de sa lecture à haute voix sans en comprendre le contenu. Intonation, débit, et intelligibilité ont souvent été défectueux. La lecture des chiffres s'est révélée particulièrement problématique pour de nombreux candidats.

La partie entretien a montré qu'il existait de grandes disparités entre les candidats habitués à échanger en langue étrangère et les autres. Alors que certains ont été capables de s'exprimer avec correction et pertinence, dans une langue riche et adaptée, de proposer des analyses structurées doublées d'alternatives d'interprétation judicieuses, de communiquer avec aisance avec les membres du jury, un nombre non négligeable de candidats ont de nouveau fait la preuve d'une maîtrise tout à fait insuffisante de la langue choisie. Or enseigner une langue vivante étrangère implique que l'on en connaisse les mécanismes lexicaux, grammaticaux, syntaxiques et phonologiques.

Nous renouvelons donc notre invitation à l'ensemble des futurs candidats à multiplier les occasions de contact avec la langue étrangère de leur choix. L'aisance concernant la prise de parole en continu, l'absence de blancs, les enchaînements, l'utilisation de connecteurs adaptés, vont de pair avec la maîtrise des outils de la langue. C'est à ces conditions que les interactions avec les membres du jury pourront être satisfaisantes pour tous.

Le jury ne peut qu'encourager les futurs candidats à suivre l'exemple de ceux qui cette année se sont présentés aux épreuves de langue vivante étrangère bien informés et bien entraînés.